

MIEUX COMMUNIQUER SUR LE METIER DE PAYSAN ET LES PRATIQUES EN AGRICULTURES PAYSANNES

Objectifs de la formation

Etre capable de communiquer de manière positive sur le métier de paysan, ses productions ainsi que son impact sur la société, en cohérence avec les attentes du grand public et les enjeux actuels du développement agricole.

Enjeux

Les administrateurs et membres des ADEAR mais aussi plus largement les agriculteurs souhaitant s'investir en responsabilité dans des organisations professionnelles doivent aujourd'hui acquérir des compétences pour élaborer une stratégie et un plan de communication positive sur le métier de paysan ainsi que ses impacts positifs sur notre société afin de revaloriser ce métier et de susciter des vocations.

Pré-requis

Les agriculteurs et agricultrices responsables et bénévoles des structures agricoles.

Déroulé

Séance 1

Présentation de la formation et de ses objectifs

Etat des lieux des actions de communication réalisées dans le passé

Limite des actions actuelles, manques observés

Mieux définir le ou les publics cibles des actions de communications positives,

Séance 2

Principaux éléments structurant la communication : émetteur / canal / message...

Identification et formulation d'un message

Clarification du message / de l'idée centrale et définition d'un argumentaire

Exemple de l'outil « répertoire des savoir-faire paysans » : comment l'utiliser pour communiquer positivement auprès du grand public et des partenaires

Séance 3

Présentation des différents outils de communication et de leur pertinence pour communiquer positivement

Savoir s'exprimer à l'oral : notions de base en communication interpersonnelle

Séance 4

Synthèse des trois séances précédentes

Principes de l'élaboration d'un plan de communication

Présentation de quelques plans en plénière

Bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

22 nov 2018

10:00 - 18:00

Centre OSCA

48500 La Canourgue

Hugo Persillet - formateur et animateur indépendant en éducation populaire et accompagnateur de structures de l'économie sociale et solidaire sur leur communication partenariale et auprès du grand public

23 nov 2018

09:00 - 17:00

Centre OSCA

48500 La Canourgue

Hugo Persillet

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 15/11/2018

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

448 € - Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA dans la limite de l'enveloppe disponible

Plus de renseignements

Responsable de formation Cécilia Darbouret

adearlr.formation@gmail.com

ADEAR Languedoc Roussillon

Mas de Saporta - Maison des

Agriculteurs

34875

LATTES cedex

Tel. 04.67.06.23.67